



30^e CÉRÉMONIE DES CÉSAR

30^e CÉRÉMONIE DES CÉSAR

PROGRAMME OFFICIEL

26 février 2005

Editeur :

Association pour la Promotion du Cinéma

19, rue Lauriston 75116 Paris

Président : Alain Terzian

Directeur de la publication : Alain Rocca

Conception, réalisation :

Atelier des giboulées • 01 40 21 41 31

Impression : Atelier Gustave Gernez - Fournié imprimeur

Dépôt légal : février 2005

© APC, toute reproduction, même partielle, interdite.

Sommaire

Éditoriaux	▪ 7
La nuit des César	▪ 17
César d'honneur	▪ 29
Les nominations	▪ 39
Les films	▪ 43
Partenaires et remerciements	▪ 77
Règlement de l'Académie	▪ 84

La mélodie du bonheur ?
Celle que l'on n'entend pas
sonner en plein milieu de
la cérémonie.

Faites un geste pour l'environnement sonore.
Merci d'éteindre la sonnerie de votre mobile.



communiquons plus





Les artistes et les techniciens, leur sensibilité et leur professionnalisme, leur passion et leur courage, seront à l'honneur, pour cet hommage à la magie du cinéma, une magie qui n'est rendue possible que par la combinaison de tous ces éléments, de toutes ces personnalités. L'Académie des Arts et Techniques du Cinéma a procédé à une sélection qui explore la diversité de la production française, la qualité des films et des artistes en compétition, rendant comme chaque année le choix particulièrement difficile.

Par-delà l'émulation stimulante et la consécration méritée des œuvres et des talents, cette cérémonie se veut surtout une rencontre exceptionnelle autour d'une passion partagée.

Le cinéma français vient de connaître une année faste avec près de 200 millions d'entrées en salles. Ces chiffres sont les meilleurs depuis 20 ans. 203 films ont été produits, qui ont bénéficié d'une mesure décidée par le gouvernement en 2004 : le crédit d'impôt. Je me réjouis de ces résultats qui montrent à la fois le dynamisme de la création

cinématographique française et le goût du public pour un cinéma varié, de qualité, en provenance de tous les horizons. Je suis également heureux d'avoir signé, cette année, les conventions qui expriment, aux côtés de l'engagement de l'Etat, celui des régions, pour accueillir les tournages sur notre territoire, en y relocalisant de nombreux emplois.

La création cinématographique française s'est imposée, partout dans le monde, comme une référence. Nous honorons ce soir son excellence en récompensant et en réunissant celles et ceux qui l'enrichissent de la diversité de leurs talents.

Je me félicite enfin que les César mettent aussi à l'honneur les cinémas internationaux qui nous donnent à voir le monde sous un angle nouveau, ainsi que les cinémas européens qui participent pleinement à la construction de l'Europe de la Culture.

Renaud Donnedieu de Vabres

Ministre de la culture
et de la communication

Diadème Bourbon Parme, 1919, Musée Chaumet

CHAUMET
PARIS

Bague Liens

Tél. 01 44 77 26 26
www.chaumet.com



C'était il y a 30 ans. Jean Gabin déclarait ouverte la première Cérémonie des César.

Romy Schneider recevait le César de la meilleure actrice et le dédiait à Luchino Visconti. D'entrée, tout était dit.

La Cérémonie créée par Georges Cravenne devenait le lieu absolu de l'excellence cinématographique. Elle ne devait plus s'en départir : Lino, Montand, Signoret, Delon, Girardot, Orson Welles... La légende des César s'écrivait en majuscules.

Aujourd'hui les César président à leur propre renaissance. Ils symbolisent l'excellence du cinéma français, l'épanouissement et le renouvellement foisonnant des sensibilités.

Les artistes peuvent être fiers de 2004, c'est leur magie qui apporte au cinéma français des résultats historiques retrouvant le meilleur des années 80. L'explosion technologique a été digérée. Elle motive et appelle aujourd'hui un formidable besoin de création, lieu géométrique de toutes les envies ; et la vitalité des nouvelles générations y a répondu. Fidèles à eux-mêmes et ouverts aux autres. L'Académie des Arts et Techniques du Cinéma est heureuse et fière d'en être la vitrine et le lieu d'ovation. Alors faisons la fête. La fête de l'excellence, la fête de l'émotion, la fête de la passion, et de la création.

De Romy Schneider à Isabelle Adjani, trois décades prodigieuses nous regardent et regardent l'avenir. C'est un challenge à relever et ce sont les Artistes écrits en majuscules qui diront... LE ROUGE EST MIS.

Alain Terzian

Président de l'Académie
des Arts et Techniques du Cinéma

STUDIO CANAL

NOMINATIONS CESAR 2005

16 NOMINATIONS POUR 8 FILMS PRODUITS, COPRODUITS, DISTRIBUES OU ACQUIS PAR STUDIOCANAL

PODIUM

MEILLEUR PREMIER FILM
MEILLEUR ACTEUR
MEILLEUR ACTEUR DANS UN SECOND RÔLE
MEILLEURE ACTRICE DANS UN SECOND RÔLE
MEILLEURS COSTUMES

YANN MOIX
BENOÎT POELVOORDE
JEAN-PAUL ROUVE
JULIE DEPARDIEU
CATHERINE BOUCHARD



L'EQUIPIER

MEILLEUR ACTEUR
MEILLEURE ACTRICE DANS UN SECOND RÔLE
MEILLEURE MUSIQUE ECRITE POUR UN FILM

PHILIPPE TORRETON
EMILIE DEQUENNE
NICOLA PIOVANI



COMME UNE IMAGE

MEILLEUR SCENARIO ORIGINAL OU ADAPTATION
MEILLEUR ESPOIR FEMININ

AGNES JAOUÏ ET JEAN-PIERRE BACRI
MARILOU BERRY



LE RÔLE DE SA VIE

MEILLEURE ACTRICE

KARINE VIARD



LES FAUTES D'ORTHOGRAPHE

MEILLEUR ESPOIR MASCULIN

DAMIEN JOUILLEROT



LA VIE EST UN MIRACLE

MEILLEUR FILM DE L'UNION EUROPEENNE

EMIR KUSTURICA



FAHRENHEIT 9/11

MEILLEUR FILM ETRANGER

MICHAEL MOORE



QUAND LA MER MONTE

MEILLEUR PREMIER FILM
MEILLEURE ACTRICE

GILLES PORTE ET YOLANDE MOREAU
YOLANDE MOREAU





CANAL+ partage avec le cinéma bien des valeurs. Valeurs de culture, de liberté, d'innovation, de plaisir qui nous rapprochent et nous unissent depuis 20 ans. Les films passent à la télévision ; le cinéma reste sur CANAL+.

Une même passion nous anime. Celle de faire découvrir et aimer la création cinématographique dans son infinie variété de couleurs.

Chaque jour, CANAL+ ouvre l'esprit du plus grand nombre aux richesses du cinéma français. C'est aussi la mission des César, qui au fil des cérémonies récompensent à leur tour les artistes et les artisans de la profession – et l'honore toute entière depuis 30 ans.

CANAL+ est particulièrement fier et heureux de célébrer aujourd'hui avec le cinéma français la trentième édition des César.

Bertrand Meheut

Président de CANAL+



VELSATIS
RENAULT CRÉATEUR D'AUTOMOBILES

Rien de tel qu'un silence de cathédrale
pour apprécier l'architecture moderne.





La trentième cérémonie des César va célébrer une année exceptionnelle pour le cinéma français en récompensant des films qui ont marqué nos esprits et tous ceux qui y consacrent leur talent et leur passion.

Cette dernière année nous aura réservé de très belles surprises, avec ses confirmations et ses révélations. Je me réjouis que le public soit séduit par la diversité et la créativité de la production nationale comme en témoigne la part de marché exceptionnelle du film français en 2004.

A l'occasion de ce trentième anniversaire, je tiens à rendre un hommage tout particulier à Daniel Toscan du Plantier, ambassadeur infatigable du cinéma français, producteur brillant et esthète qui s'était donné passionnément au Septième Art. En fêtant la création, cette cérémonie lui restera fidèle.

Je félicite l'Académie des Arts et Techniques du Cinéma et son président Alain Terzian pour leur engagement en faveur de notre cinématographie.

J'adresse mes plus vives félicitations aux lauréats et leur souhaite une pleine réussite.

Catherine Colonna

Directrice générale du CNC

MEILLEUR FILM
MEILLEUR RÉALISATEUR
MEILLEUR SCÉNARIO
MEILLEUR ACTEUR
MEILLEUR CHAMPAGNE
MEILLEURE ACTRICE
MEILLEUR SECOND RÔLE
MEILLEUR SON
MEILLEURE MUSIQUE
MEILLEURS COSTUMES
MEILLEURS DÉCORS...



PARTENAIRE OFFICIEL

TSARINE

www.tsarine.com

Allée du Vignoble, 51100 Reims - Tél. : 03 26 36 61 60





Nous célébrons aujourd'hui la 30^e cérémonie des César.

En cette année anniversaire, les chiffres records de la fréquentation des salles de cinéma et le goût marqué des spectateurs pour les films français sont autant d'heureux préambules à cette grande fête du cinéma que sont véritablement devenus les César au fil du temps.

En 2004, 8 films français ont réalisé plus de 2 millions d'entrées en salles, 17 films français ont dépassé le million d'entrées !

Partenaire privilégié du cinéma depuis sa création, producteur et diffuseur des César pour la douzième année, CANAL+ ne peut que se réjouir de cette année extraordinaire pour le cinéma français.

En effet, derrière les chiffres, ce sont autant de talents, confirmés ou émergents, qui ont pu s'exprimer et trouver leur public au cours de ces douze derniers mois.

Point d'orgue de ce cru cinématographique d'exception, la 30^e cérémonie des César, sans même anticiper de son palmarès, revêt dès à présent un caractère particulier : Isabelle Adjani nous fait l'immense honneur de la présider et Gad Elmaleh l'amitié d'endosser à nouveau ses habits de maître de cérémonie, éternés l'an dernier avec succès.

En leur compagnie, le charme, l'humour, l'intelligence et l'élégance sont déjà au rendez-vous de cette nouvelle édition des César...

Michel Denisot

Directeur Général Adjoint du Groupe CANAL+
Producteur de la Cérémonie des César

BONNE
SOIRÉE!



La nuit des César



Isabelle Adjani

Pourquoi avez-vous accepté d'être la présidente de la Cérémonie ?

Parce que 2005 est une cérémonie exceptionnelle puisque les César fêtent leur trentième anniversaire et que célébrer l'année cinéma qui vient de s'écouler c'est remercier à la fois les professionnels et le public, les uns pour leur foi et leur inspiration, les autres pour leur fidélité et leur enthousiasme remarquable vers les films français puisque les salles n'ont jamais été aussi fréquentées depuis 20 ans.

On vous a à de nombreuses reprises proposé de présider les César.

Pourquoi avez-vous refusé jusqu'à aujourd'hui ?

J'ai toujours estimé que d'autres acteurs et actrices qui avaient fait un chemin de carrière plus accompli avec une résonance marquante pour le cinéma français, méritaient en priorité d'être honorés par ce titre de reconnaissance. Il me semblait que cet honneur pouvait attendre en ce qui me concerne car ne doit-on pas croire lorsqu'on fait ce métier, que nos plus beaux films sont devant nous ? Mais puisqu'ils sont toujours devant nous - le vivre ainsi est une source de désir essentiel - alors pourquoi ne pas secouer sa fausse modestie et accepter ce rôle, d'autant que je dois à l'Académie des César et à ses votants quatre récompenses et que je n'ai pas encore eu l'opportunité de leur rendre hommage à mon tour.

Que veut dire pour vous le titre de présidente ?

Pour moi c'est un acte de présence tout d'abord symbolique eu égard à la

profession - le mot est un exercice sans réel pouvoir, il ne faut pas l'oublier - une fonction à ne jamais pontifier, parfois un travail assidu et complexe qui allie deux contraires telles que la réflexion et la représentation comme ce fut le cas lorsque j'ai présidé le Festival de Cannes. C'est un titre impossible à prendre au sérieux, hormis ce que j'ai à faire de sérieux avec un titre pareil.

Que représentent les César pour vous ?

La possibilité de se réunir tous, cinéastes, interprètes, producteurs, créateurs dans toutes les catégories, entre nous mais aussi en public et apprendre à aimer « célébrer » pour nous et pour les spectateurs, sans que cela signifie pour autant austérité, solennité, compassé, autosatisfaction ou pire ennui. Nous sommes par tradition culturelle, gênés par le compliment et par la gratification, embarrassés par le rituel cérémonial, comme s'il pouvait porter atteinte à la créativité, à l'originalité et à la liberté d'un artiste. Rien de péniblement officiel ici, même si les noms sont gravés pour de bon sur des sculptures imposantes. C'est le coup de cœur, un moment d'admiration, un élan irrésistible, qui décident des nominations et c'est tellement émouvant qu'on ne va pas oublier de s'en réjouir, d'être heureux, « glorieux », drôles et fiers aussi à certains moments.

Filmographie • Isabelle Adjani

Adolphe • Benoît Jacquot • 2002

Bon Voyage • Jean-Paul Rappeneau • 2002

La repentie • Laetitia Masson • 2001

Diabolique • Jérémiah Chechik • 1995

La Reine Margot • Patrice Chéreau • 1994
César 1995 de la meilleure actrice

Toxic Affair • Philomène Esposito • 1992

Camille Claudel • Bruno Nuytten • 1988
César 1989 de la meilleure actrice

Ishtar • Elaine May • 1987

Subway • Luc Besson • 1985

Antonieta • Carlos Saura • 1983

L'été meurtrier • Jean Becker • 1983
César 1984 de la meilleure actrice

Mortelle randonnée • Claude Miller • 1983

Tout feu, tout flamme • Jean-Paul Rappeneau • 1982

Possession • Andrzej Zulawski • 1981
César 1982 de la meilleure actrice

Clara et les chics types • Jacques Monnet • 1981

Quartet • James Ivory • 1981

L'année prochaine si tout va bien
Jean-Loup Hubert • 1981

Nosferatu, fantôme de la nuit • Werner Herzog • 1979

Les sœurs Brontë • André Téchiné • 1979

The driver • Walter Hill • 1978

Violette et François • Jacques Rouffio • 1977

Barocco • André Téchiné • 1976

L'histoire d'Adèle H • François Truffaut • 1975

Le locataire • Roman Polanski • 1975

La gifle • Claude Pinoteau • 1974

Faustine ou le bel été • Nina Companeez • 1971

Le petit bognat • Bernard Toublanc-Michel • 1969



Félicitations à tous les nommés

Nous sommes fiers d'être associés aux César
et restons plus que jamais engagés dans
l'amélioration du son cinématographique.



Image extraite de *Perspectives*, la bande-annonce actuelle de Dolby®.

Dolby et le symbole double-D sont des marques déposées de Dolby Laboratories.
© 2005 Dolby Laboratories, Inc. Tous droits réservés. W05/010



© Pascalito

Gad Elmaleh

César ou Molière ?

Succéder à Antoine de Caunes, Alain Chabat et Édouard Baer, pour ne citer qu'eux, n'est pas chose aisée. Depuis quelques années, en effet, les présentateurs de la cérémonie des César s'inscrivent quelque part entre Sganarelle et Scapin. Grâce à eux, et grâce à leur sens du théâtre, tout se passe comme si c'était aux César qu'on remettait les Molière : on dirait des Scapin qui sauraient très bien « ce qu'ils viennent faire dans cette galère ! »

Ainsi, Gad Elmaleh, qui s'y est collé l'an dernier et rempile aujourd'hui, marque-t-il, à son tour, l'histoire des maîtres de cérémonie. Son charisme, sa drôlerie, son talent donneront aux 30^e César ce décalage inimitable du showman aux yeux clairs, le Chouchou des gens du spectacle.

Charisme fait de charme tendre et d'élégance de funambule ; drôlerie fine, spirituelle, jamais vulgaire ; talent pudique, à la grâce subtile. Il a, Gad, l'air dégagé et pince sans rire de l'artiste qui sait dissimuler combien il a travaillé. Rien n'est plus difficile que la légèreté.

On le sait depuis toujours c'est dans le contraste que réside le comique. Celui de Gad oppose le rire du public et l'impassibilité de celui qui manie le sous-entendu et la litote. La manière dont il compose, sans avoir l'air d'y toucher, une foule de

personnages, communique aussitôt la sympathie. Et comme il bouge bien ! Comme ses réparties fusent ! Comme il met les autres en valeur !

L'exercice de la présentation nécessite à la fois une technique de fer et une chaleur humaine qui permettent au meneur de jeu de maîtriser tout événement - l'imprévu, l'intrusion, la panne...

D'accompagner la plus belle des situations (quand l'émotion jaillit soudain), comme la plus redoutable (le récipiendaire interminable...).

C'est pourquoi la manière dont l'équilibriste retombe sur ses pieds, du haut de n'importe quelle avanie, est un des garants de la réussite de la soirée.

Car la soirée des César, c'est une partie de chat perché mais c'est aussi une traversée. Il y a des eaux calmes, du courant, des rapides, des lames de fond, mais quoi qu'il arrive, le Gad de la marine est seul. Seul pour arriver à bon port, dans les temps impartis (s'il gagne cinq minutes au final, c'est bien), avec brio, naturel et tendresse. Et cette navigation porte un beau nom, cher Gad, cela s'appelle la poésie.

Gilles Jacob

Filmographie • Gad Elmaleh

Cinéma

Ole (En Préparation) • Florence Quentin • 2004

Surexposé (En Préparation) • Francis Veber • 2004

Chouchou • Merzak Allouache • 2002

À + Pollux • Luc Pagès • 2001

La vérité si je mens ! 2 • Thomas Gilou • 2000

On fait comme on a dit • Philippe Bérenger • 1999

Deuxième vie • Patrick Braoudé • 1999

**Les gens en maillot de bain
ne sont pas (forcément) superficiels**
Eric Assous • 1999

Train de vie • Radu Mihaileanu • 1998

Vive la République • Eric Rochant • 1997

L'homme est une femme comme les autres
Jean-Jacques Zilbermann • 1997

XXL • Ariel Zeitoun • 1996

Salut cousin ! • Merzak Allouache • 1995

Théâtre

L'autre c'est moi • 2004-2005

One Man Show

Auteur, interprète, mise en scène : Gad Elmaleh

La vie normale • 2000

One Man Show

Auteur, interprète : Gad Elmaleh

Mise en scène : Isabelle Nanty

Tout contre - Closer • 1999

Mise en scène : Patrice Kerbrat

Décalages • 1995-1998

One Man Show

Auteur, interprète : Gad Elmaleh

Mise en scène : Isabelle Nanty

Les libertins • 1994

Mise en scène : Roger Planchon



Europe1 rend hommage au 7^e Art

• **Bruno Cras** : chroniqueur cinéma • **Michel Field** : 8h35-8h55
du lundi au vendredi • **Isabelle Morizet** : 11h-12h le samedi,
17h-18h "Confessions orbitales" le dimanche

Europe1



Gaumont

30, avenue Charles de Gaulle
92200 NEUILLY SUR SEINE
Tél : 01 46 43 20 00
www.gaumont.fr

Ils nous ont quittés

Serge Adda, président de TV5 et de CFI

Ginette Albert, comédienne

Karen Bach, comédienne

Humbert Balsan, producteur

Yves Belluardo, comédien

Olivier Benoist, cadreur, journaliste

Didier Bienaime, comédien

Jean Pierre Blanc, réalisateur

Raymond Borde, président fondateur
de la Cinémathèque de Toulouse

Nelly Borgeaud, comédienne

Pierre Cadeac, producteur

André Cavelan, exploitant

Jean Cayrol, scénariste, réalisateur

René Cleitman, producteur

Michel Colombier, compositeur

Sophie Daumier, comédienne

Georges De Caunes, journaliste

Philippe De Broca, réalisateur

Paul De Roubaix, réalisateur

Denis Dedise, président de Key Lite

Richard Dembo, réalisateur

Jean Devaivre, réalisateur

Robert Dhery, comédien

Sacha Distel, comédien, chanteur

Jacques Dynam, comédien

Patrick Ferant, directeur de production

Jean-Jacques Forbin, comédien

Victor Garrivier, comédien

José Giovanni, scénariste, réalisateur

Olga Horstig Primuz, agent artistique

Roger Ibanez, comédien

Claude Jaeger, producteur

Jacqueline Joubert, comédienne

Marcel Jullian, scénariste, producteur

René Laloux, réalisateur

Odette Laure, comédienne

René Le Henaff, réalisateur

Jean Lefebvre, comédien

Jean-Michel Lacor, assistant réalisateur, directeur de production

Philippe Lemaire, comédien

Serge Marquand, comédien, producteur

Henry Marteau, comédien

Alex Metayer, comédien, réalisateur

Jean Moltenis, gérant de la société Laspar

Elisabeth Parnière, réalisatrice

Henri Poirier, comédien

Jean Daniel Pollet, réalisateur

Daniel Pommereulle, comédien

Jean Reboulleau, président adjoint de la FNCF

Serge Reggianni, comédien, chanteur

Simone Renant, comédienne

Madeleine Robinson, comédienne

Paul Rodier, cadreur

Jean Rouch, réalisateur

Jacques Rouxel, réalisateur

Françoise Sagan, scénariste, écrivain

Renée Saint Cyr, comédienne

Gilbert Servien, comédien.

Andrée Tainsy, comédienne

Waguïh Takla, speaker, attaché de presse

Sophie Tasma, scénariste

Alexandra Tholance, attachée de presse

Jean-Claude Vandeville, comédien

Hélène Viard, scripte et chef monteuse

Daniel Villenfin, comédien

Jacques Villeret, comédien

Catherine Winter, productrice

A vertical profile photograph of a woman with dark hair, looking towards the right, occupies the left side of the page.

On n'arrête pas de se faire des films.

Tous les cinémas sont sur ARTE.

Ciné lundi à 20.45, les films récents.

Ciné mercredi à 22.45, les films d'auteurs contemporains.

Ciné jeudi à 20.45, les grands classiques.

Le dimanche à 20.45, le film de la théma.

Court-Circuit, le magazine du court-métrage, tous les mercredis.

Et tous les mois, un film muet et un moyen-métrage.

arte

vivons curieux

www.arte-tv.com

César d'honneur

Jacques Dutronc

Jacques Dutronc aime les chats. Comme eux, il a plusieurs vies et n'accepte la caresse qu'avec circonspection. Pas étonnant donc, s'il paraît contrarié de recevoir un César d'honneur, même des mains de Sandrine Bonnaire. Mais il y a toutes les chances qu'à cet instant, il soit heureux. Car ce faux paresseux qui a fait sien pour toujours l'aphorisme inconfortable des années Lanzmann, « le monde entier est un cactus / il est impossible de s'asseoir », a le mensonge pudique et la timidité caparaçonnée d'insolence.

Le cinéma lui est venu tard, il avait trente ans. Avant, il avait beaucoup composé, beaucoup chanté, beaucoup enregistré, beaucoup rôlé sous le poids éreintant du succès. Il était prêt maintenant, l'air de rien, l'air de ne pas en avoir envie, mais chaque fois plus tendre, plus blessé et plus vrai à tenir des rôles charmeurs de maris usés ou de méchants découragés. Prêt à devenir Vincent Van Gogh pour Maurice Pialat, et à accepter cette année-là, en 1992, le César du meilleur acteur.

Trente-cinq films à ce jour, ça n'est pas mal. Abstenez-vous de le lui dire, cela pourrait ressembler à un compliment, il n'aimera pas. Protégé par le rempart de ses lunettes noires et l'épée de son cigare éteint, il vous répondra sans doute : « J'ai tout de même fait moins de films que je n'ai eu de chats ».

Danièle Heymann

Dans le petit monde de la chanson des années 60, Jacques Dutronc ne ressemblait à personne, et déjà les autres voulaient être lui. Spectateur de ce ludion capable de tout en ayant l'air de rien, j'avais bien senti que derrière le roi de la fête, un Bardamu se planquait. Aussi le cinéma m'avait semblé une évidence, si tant est que l'acteur est celui dont les silences comptent autant que les mots. Comme d'habitude, c'est mon père François Périer qui le premier lui a tendu la main.

Depuis bientôt trente cinq ans, Jacques a traversé les films en donnant le sentiment « d'être » sans avoir l'air de jouer. Je ne sais pas s'il réalise que ça ressemble à une carrière, de toute façon le mot le ferait sourire. Ne craignez pas son sens de la dérision, il a toujours l'élégance d'en être la première victime. J'espère qu'il ne lira pas ces lignes, car à l'instar d'un Jean Gabin, il se méfie des déclarations d'amour et des témoignages d'amitié. Lui ne connaît que l'estime, laquelle est étrangère aux exhibitions.

Il est comme un escargot dont la coquille protège une fragilité de chat. Maurice Pialat l'avait bien compris, lui qui éructait à plaisir pour mieux noyer sa cynique tendresse. Je suis certain que le César que vous lui remettez ce soir lui fait très plaisir, mais n'attendez pas de sa part d'éloquents démonstrations de gratitude. N'oubliez pas que lorsqu'il fait beau, il est de ceux qui vous diront toujours qu'il pleut.

Jean-Marie Périer



Filmographie • Jacques Dutronc

Pédale dure • Gabriel Aghion • 2004

Embrassez qui vous voudrez • Michel Blanc • 2001

Merci pour le chocolat • Claude Chabrol • 2000

C'est la vie • Jean-Pierre Améris • 2000

Place Vendôme • Nicole Garcia • 1997

Les victimes • Patrick Grandperret • 1996

Toutes peines confondues • Michel Deville • 1991

Van Gogh • Maurice Pialat • 1990

César 1992 du meilleur acteur

Mes nuits sont plus belles que vos jours
Andrzej Zulawski • 1989

Chambre à part • Jacky Cukier • 1989

Tricheurs • Barbet Schroeder • 1983

Sarah • Maurice Dugowson • 1982

Y a-t-il un Français dans la salle ?
Jean-Pierre Mocky • 1981

Une jeunesse • Moshé Mizrahi • 1981

Paradis pour tous • Alain Jessua • 1981

L'ombre rouge • Jean-Louis Comolli • 1981

Rends-moi la clef ! • Gérard Pirès • 1980

Sauve qui peut (la vie) • Jean-Luc Godard • 1979

Malevil • Christian de Chalonge • 1979

L'entourloupe • Gérard Pirès • 1979

Le mouton noir • Jean-Pierre Moscardo • 1979

Le mors aux dents • Laurent Heynemann • 1979

A nous deux • Claude Lelouch • 1979

Retour à la bien-aimé • Jean-François Adam • 1978

Sale rêveur • Jean-Marie Périer • 1977

L'état sauvage • Francis Girod • 1977

Le point de mire • Jean-Claude Tramont • 1977

Violette et François • Jacques Rouffio • 1976

Mado • Claude Sautet • 1976

L'important c'est d'aimer • Andrzej Zulawski • 1975

Le bon et les méchants • Claude Lelouch • 1975

OK Patron • Claude Vital • 1974

Antoine et Sébastien • Jean-Marie Périer • 1973



VOS AVANT-PREMIÈRES N'ATTENDENT PAS...

**AVEC LA PROPRIÉTÉ FRACTIONNÉE JETFLY,
VOLEZ POUR UN BUDGET BIEN INFÉRIEUR
À CELUI D'UN JET**

Contact : + 352 26 09 19 19 - info@jetfly.net - www.jetfly.net



LOW COST IN BUSINESS AVIATION

Will Smith

Will Smith possède une énergie irrésistible et incroyablement charismatique. Son humanisme est intuitif : c'est sa nature. En tant qu'artiste, rien ne lui fait peur. Lors de notre collaboration, il a eu le courage de relever l'exceptionnel défi de devenir Muhammad Ali. Sa maîtrise des rythmes et des jeux du langage d'Ali ainsi que sa façon d'épouser le physique athlétique et tortueux du boxeur n'ont eu d'égal que son appréhension de la personnalité intime de l'homme, un visionnaire passionné qui ne craint pas de se confronter aux problèmes raciaux et d'être un modèle pour sa communauté. Comme celui d'Ali, l'optimisme de Will est à la hauteur de son courage : il a la témérité artistique de s'attaquer aux rôles les plus difficiles et d'en tirer signification et harmonie. Qui plus est, Will est très à l'aise dans les rôles comiques (voir Hitch, Men in Black et Bad Boys), et c'est un rappeur qui écrit d'excellents textes.

Will est un partenaire sur lequel on peut compter dans l'adversité. Il a surmonté avec moi plusieurs expériences difficiles et s'est affirmé comme un véritable ami. De même, un autre élément frappe toujours ceux qui le connaissent et ont pu observer son comportement sur la scène de la célébrité, où tout est magnifié : Will Smith est avant tout, simplement, un authentique gentleman.

Michael Mann



Filmographie • Will Smith

Hitch • Andy Tennant • 2005

I, Robot • Alex Proyas • 2004

Bad Boys II • Michael Bay • 2003

Men in Black II • Barry Sonnenfeld • 2002

Ali • Michael Mann • 2001

The Legend of Bagger Vance • Robert Redford • 2000

Wild Wild West • Barry Sonnenfeld • 1999

Enemy of the State • Tony Scott • 1998

Men in Black • Barry Sonnenfeld • 1997

Independence Day • Roland Emmerich • 1996

Bad Boys • Michael Bay • 1995

Six Degrees of Separation • Fred Schepisi • 1993

Made in America • Richard Benjamin • 1993

Where the Day Takes You • Marc Rocco • 1992



UN GROUPE FRANÇAIS AUDIOVISUEL INTÉGRÉ À DIMENSION INTERNATIONALE

Production
Studios
Post-production (Industries techniques)
Distribution (Salles de cinéma & vidéo)
Chaines de Télévision





MAR ADENTRO

Un film de Alejandro Amenábar
Produit par Sogecine / Himenóptero
en coproduction avec UGC Images /
France 3 Cinéma / Eyescreen
2 février

DE BATTRE MON COEUR S'EST ARRÊTÉ

Un film de Jacques Audiard
Produit par Pascal Caucheteux
(Why Not Productions)
16 mars

MON PETIT DOIGT M'A DIT

Un film de Pascal Thomas
Produit par Pascal Thomas / Alain Cadier
(Ah ! Victoria ! Films)
13 avril

LE PARFUM DE LA DAME EN NOIR

Un film de Bruno Podalydès
Produit par Pascal Caucheteux
(Why Not Productions)
8 juin

UN VRAI BONHEUR

Un film de Didier Caron
Produit par Charles Gassot (Telema)
29 juin

TOUTE LA BEAUTÉ DU MONDE

Un film de Marc Esposito
Produit par Pierre Javaux
12 octobre

SAINT-JACQUES...LA MECQUE

Un film de Coline Serreau
Produit par Charles Gassot (Telema)
9 novembre

JOYEUX NOËL

Un film de Christian Carion
Produit par Christophe Rossignon
(Nord-Ouest Production)
14 décembre

ENFERMÉS DEHORS

Un film de Albert Dupontel
Produit par Richard Grandpierre (Eskwad)
En tournage

L'HYPERCONDRIAQUE

Un film de Gérard Bitton et Michel Munz
Produit par Charles Gassot (Telema)
En tournage

LE CONCILE DE PIERRE

Un film de Guillaume Nicloux
Produit par Yves Marmion (UGC Images)
En production

Les nominations

Meilleur acteur

- Mathieu Amalric • Rois et Reine
- Daniel Auteuil • 36, quai des Orfèvres
- Gérard Jugnot • Les choristes
- Benoît Poelvoorde • Podium
- Philippe Torreton • L'équipier

Meilleure actrice

- Maggie Cheung • Clean
- Emmanuelle Devos • Rois et Reine
- Yolande Moreau • Quand la mer monte...
- Audrey Tautou • Un long dimanche de fiançailles
- Karin Viard • Le rôle de sa vie

Meilleur acteur dans un second rôle

- François Berléand • Les choristes
- Clovis Cornillac • Mensonges et trahisons et plus si affinités...
- André Dussollier • 36, quai des Orfèvres
- Maurice Garrel • Rois et Reine
- Jean-Paul Rouve • Podium

Meilleure actrice dans un second rôle

- Ariane Ascaride • Brodeuses
- Marion Cotillard • Un long dimanche de fiançailles
- Mylène Demongeot • 36, quai des Orfèvres
- Julie Depardieu • Podium
- Emilie Dequenne • L'équipier

Meilleur espoir masculin

- Osman Elkharraz • L'esquive
- Damien Jouillerot • Les fautes d'orthographe
- Jérémie Rénier • Violence des échanges en milieu tempéré
- Gaspard Ulliel • Un long dimanche de fiançailles
- Malik Zidi • Les temps qui changent

Meilleur espoir féminin

- Marilou Berry • Comme une image
- Sara Forestier • L'esquive
- Lola Naymark • Brodeuses
- Sabrina Ouazani • L'esquive
- Magali Woch • Rois et Reine

Meilleur réalisateur

- Christophe Barratier • Les choristes
- Arnaud Desplechin • Rois et Reine
- Jean-Pierre Jeunet • Un long dimanche de fiançailles
- Abdellatif Kechiche • L'esquive
- Olivier Marchal • 36, quai des Orfèvres

Meilleur film français

- 36, quai des Orfèvres • Olivier Marchal
- Les choristes • Christophe Barratier
- L'esquive • Abdellatif Kechiche
- Rois et Reine • Arnaud Desplechin
- Un long dimanche de fiançailles • Jean-Pierre Jeunet

Meilleur premier film

- Brodeuses • Eléonore Faucher
- Les choristes • Christophe Barratier
- Podium • Yann Moix
- Quand la mer monte... • Gilles Porte, Yolande Moreau
- Violence des échanges en milieu tempéré • Jean-Marc Moutout

Meilleur scénario, adaptation et dialogues

- Arnaud Desplechin, Roger Bohbot • Rois et Reine
- Agnès Jaoui, Jean-Pierre Bacri • Comme une image
- Jean-Pierre Jeunet, Guillaume Laurant
Un long dimanche de fiançailles
- Abdellatif Kechiche, Ghalya Lacroix • L'esquive
- Olivier Marchal, Franck Mancuso, Julien Rappeneau, Dominique Loiseau • 36, quai des Orfèvres

Meilleure musique écrite pour un film

- Angelo Badalamenti • Un long dimanche de fiançailles
- Bruno Coulais • Les choristes
- Tony Gatlif, Delphine Mantoulet • Exils
- Nicola Piovani • L'équipier

Meilleur court-métrage

- Cousines • Lyes Salem
- Hymne à la gazelle • Stéphanie Duvivier
- La méthode Bourchnikov • Grégoire Sivan
- Les parallèles • Nicolas Saada

Meilleure photo

- Bruno Delbonnel (A.F.C.) • Un long dimanche de fiançailles
- Jean-Marie Dreujou (A.F.C.) • Deux frères
- Eric Gautier (A.F.C.) • Clean

Meilleurs décors

- Aline Bonetto • Un long dimanche de fiançailles
- François Chauvaud • Les choristes
- Jean-Pierre Fouillet • Immortel

Meilleur son

- Pierre Mertens, François Maurel, Sylvain Lasseur, Joël Rangon • 36, quai des Orfèvres
- Daniel Sobrino, Nicolas Cantin, Nicolas Naegelen
Les choristes
- Jean Umansky, Gérard Hardy, Vincent Arnardi
Un long dimanche de fiançailles

Meilleur montage

- Noëlle Boisson • Deux frères
- Hachdé • 36, quai des Orfèvres
- Hervé Schneid • Un long dimanche de fiançailles

Meilleurs costumes

- Catherine Bouchard • Podium
- Madeline Fontaine • Un long dimanche de fiançailles
- Pierre-Jean Larroque • Arsène Lupin

Meilleur film de l'Union européenne

- Just a Kiss • Ken Loach
- La mauvaise éducation • Pedro Almodovar
- Mondovino • Jonathan Nossiter
- Saraband • Ingmar Bergman
- La vie est un miracle • Emir Kusturica

Meilleur film étranger

- 21 grammes • Alejandro Gonzalez Iñarritu
- Carnets de voyage • Walter Salles
- Eternal Sunshine of the Spotless Mind • Michel Gondry
- Fahrenheit 9/11 • Michael Moore
- Lost in Translation • Sofia Coppola



france télévisions

partenaire du cinéma français

depuis **20 ans**

France Télévisions souhaite
un joyeux anniversaire aux

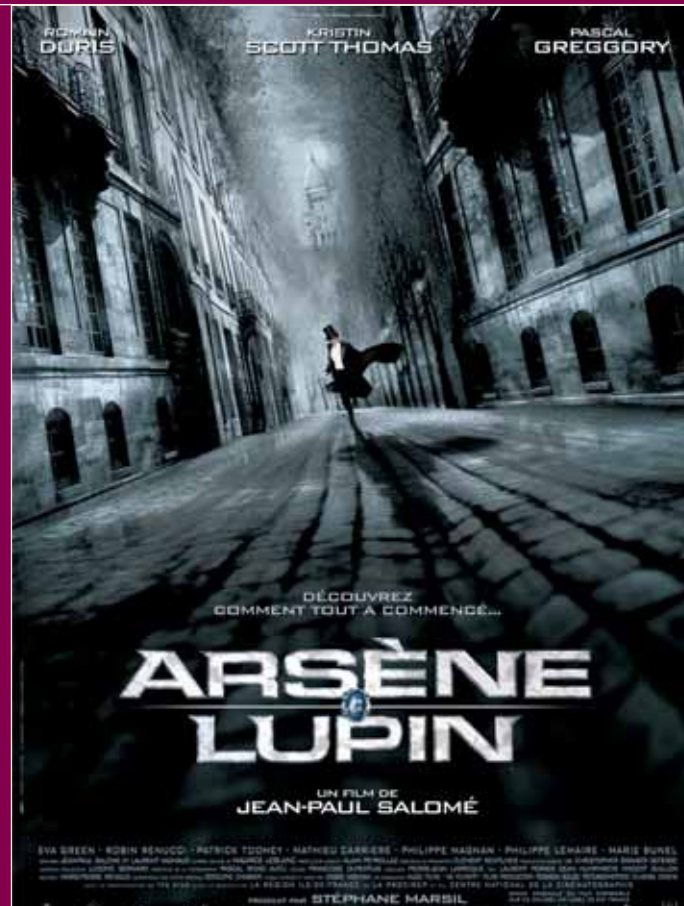


César



Arsène Lupin

Pierre-Jean Larroque
Meilleurs costumes



Brodeuses

Ariane Ascaride

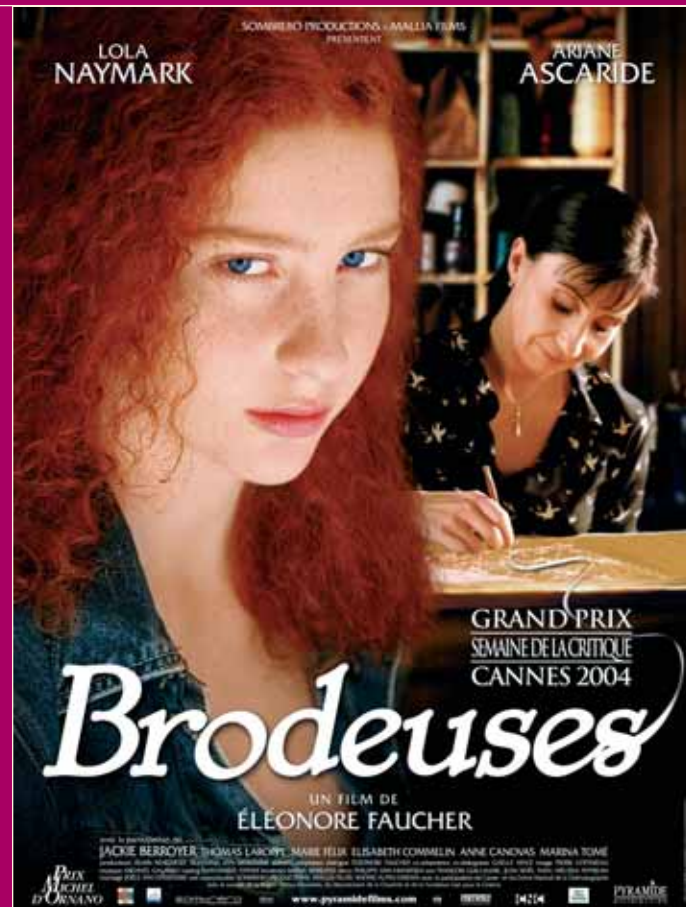
Meilleure actrice dans un second rôle

Lola Naymark

Meilleur espoir féminin

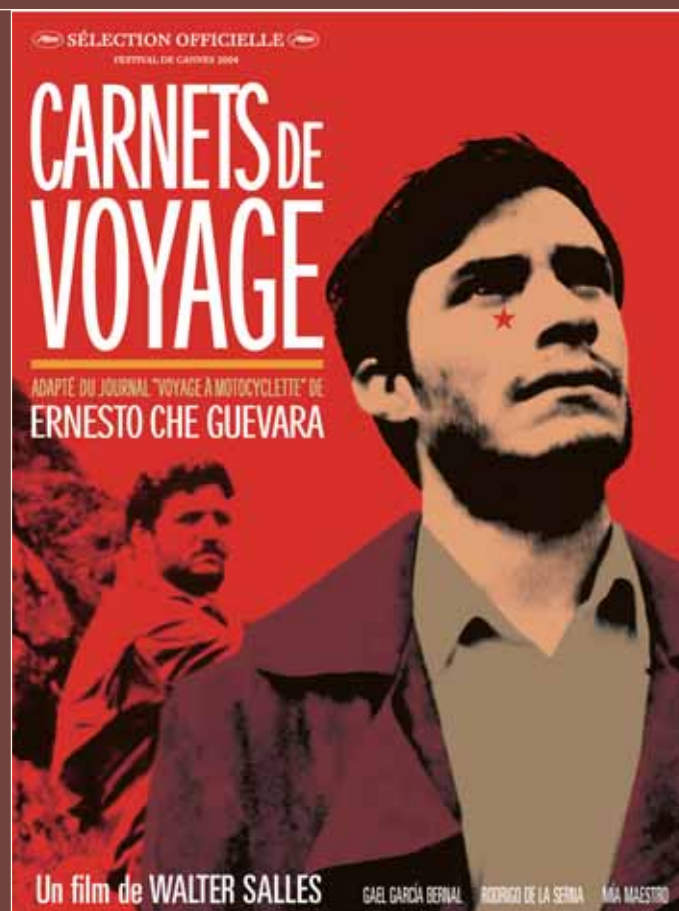
Brodeuses

Meilleur premier film



Carnets de voyage

Carnets de voyage
Meilleur film étranger



Les choristes

G rard Jugnot
Meilleur acteur

Christophe Barratier
Meilleur r alisateur

Fran ois Berle and
Meilleur acteur dans un second r le

Les choristes
Meilleur film fran ais

Les choristes
Meilleur premier film

Bruno Coulais
Meilleure musique  crite pour un film

Fran ois Chauvaud
Meilleurs d cors

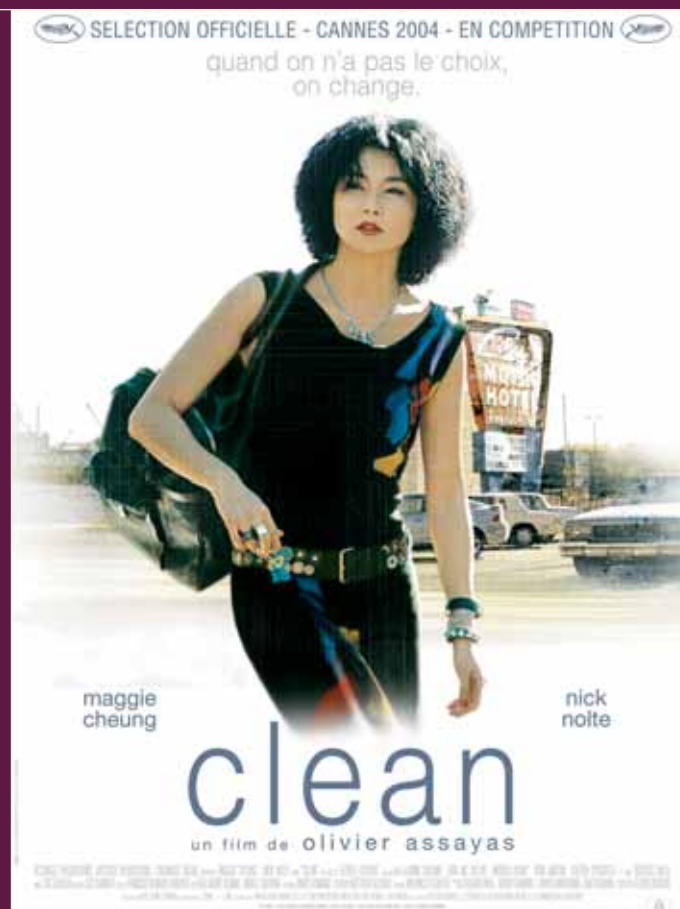
Daniel Sobrino
Nicolas Cantin
Nicolas Naegelen
Meilleur son



Clean

Maggie Cheung
Meilleure actrice

Eric Gautier (A.F.C.)
Meilleure photo



Comme une image

Marilou Berry
Meilleur espoir féminin

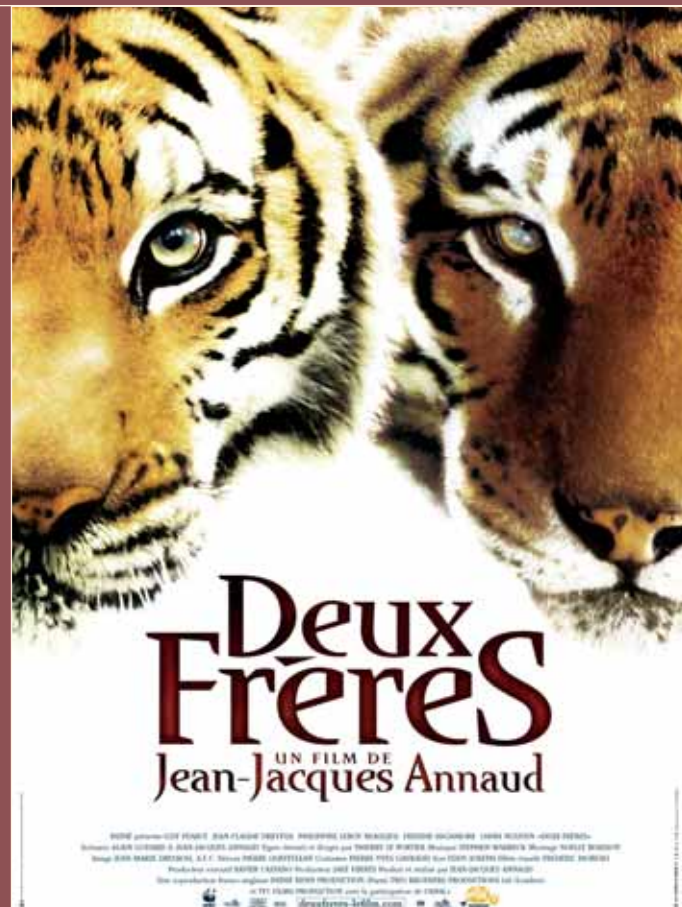
Agnès Jaoui
Jean-Pierre Bacri
Meilleur scénario original ou adaptation



Deux frères

Jean-Marie Dreujou (A.F.C.)
Meilleure photo

Noëlle Boisson
Meilleur montage

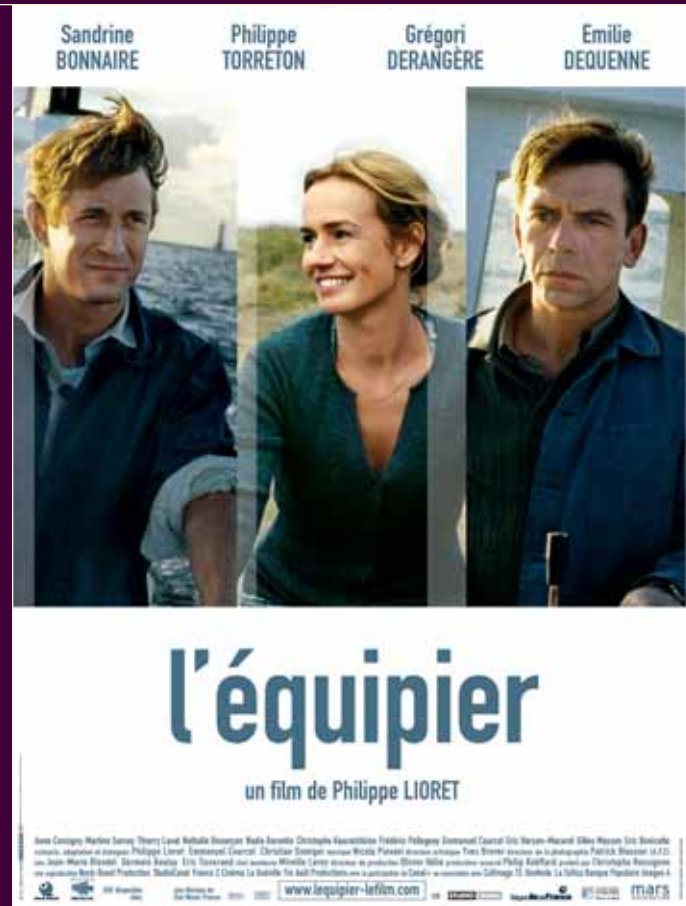


L'équipier

Philippe Torreton
Meilleur acteur

Emilie Dequenne
Meilleure actrice dans un second rôle

Nicola Piovani
Meilleure musique écrite pour un film



L'esquive

Abdellatif Kechiche
Meilleur réalisateur

L'esquive
Meilleur film français

Osman Elkharraz
Meilleur espoir masculin

Sara Forestier
Meilleur espoir féminin

Sabrina Ouazani
Meilleur espoir féminin

Abdellatif Kechiche
Ghalya Lacroix
Meilleur scénario original
ou adaptation



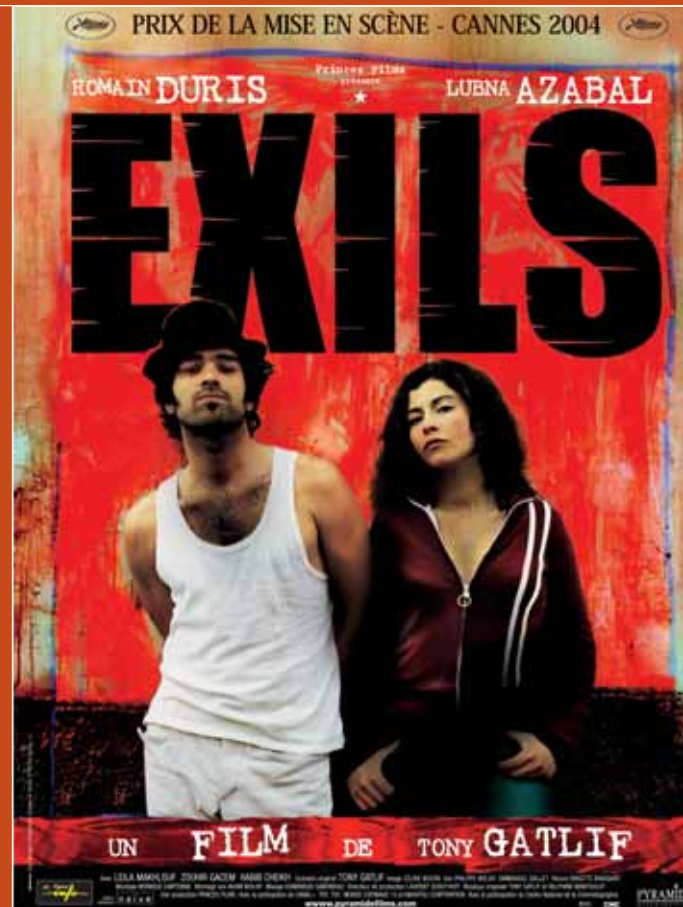
Eternal Sunshine of the Spotless Mind

Eternal Sunshine
of the Spotless Mind
Meilleur film étranger



Exils

Tony Gatlif
Delphine Mantoulet
Meilleure musique écrite pour un film



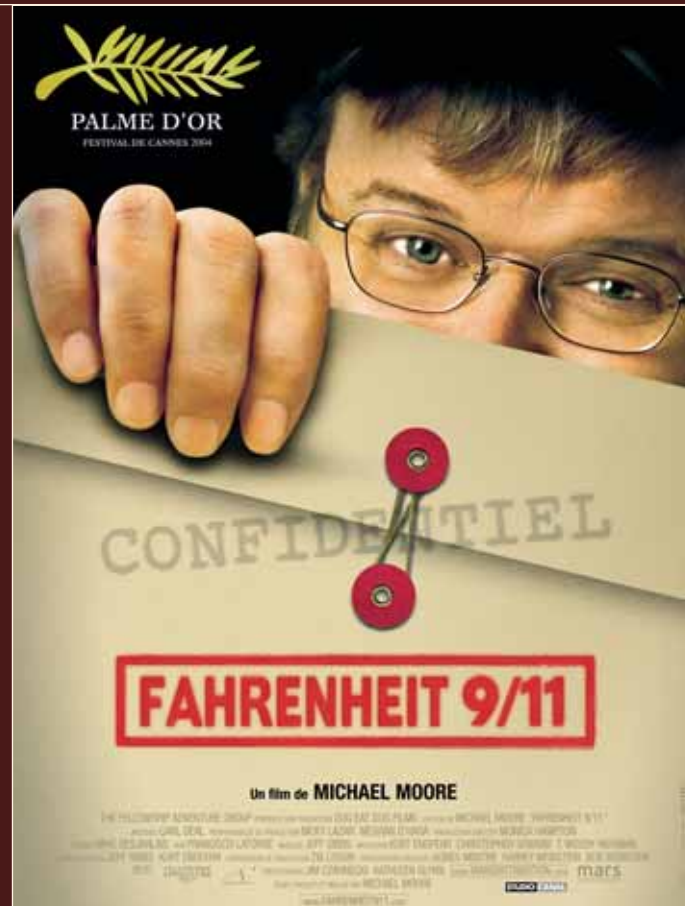
Les fautes d'orthographe

Damien Jouillerot
Meilleur espoir masculin



Fahrenheit 9/11

Fahrenheit 9/11
Meilleur film étranger



Immortel

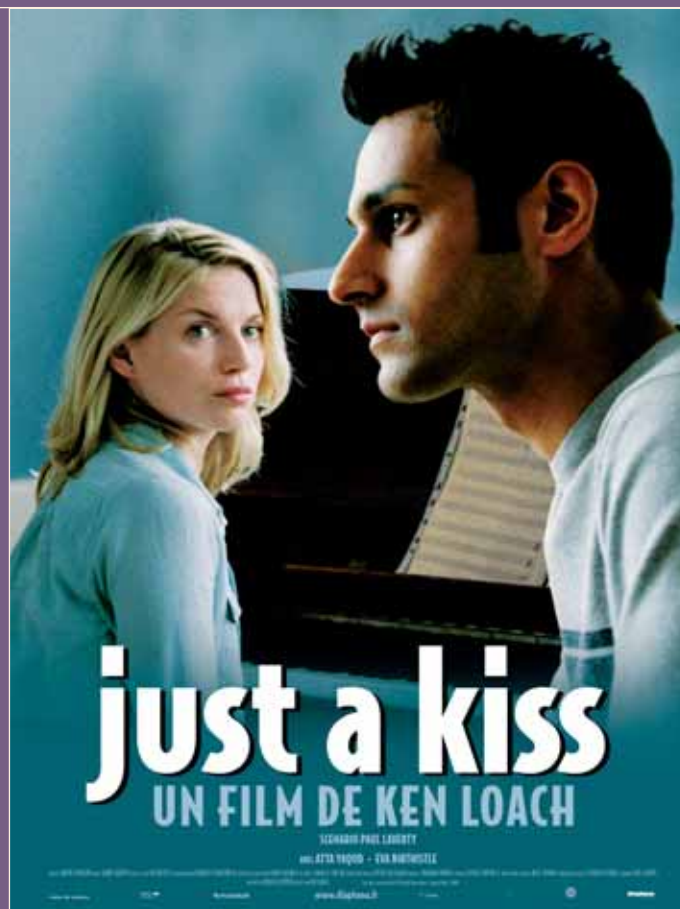
Jean-Pierre Fouillet
Meilleurs décors



Just a Kiss

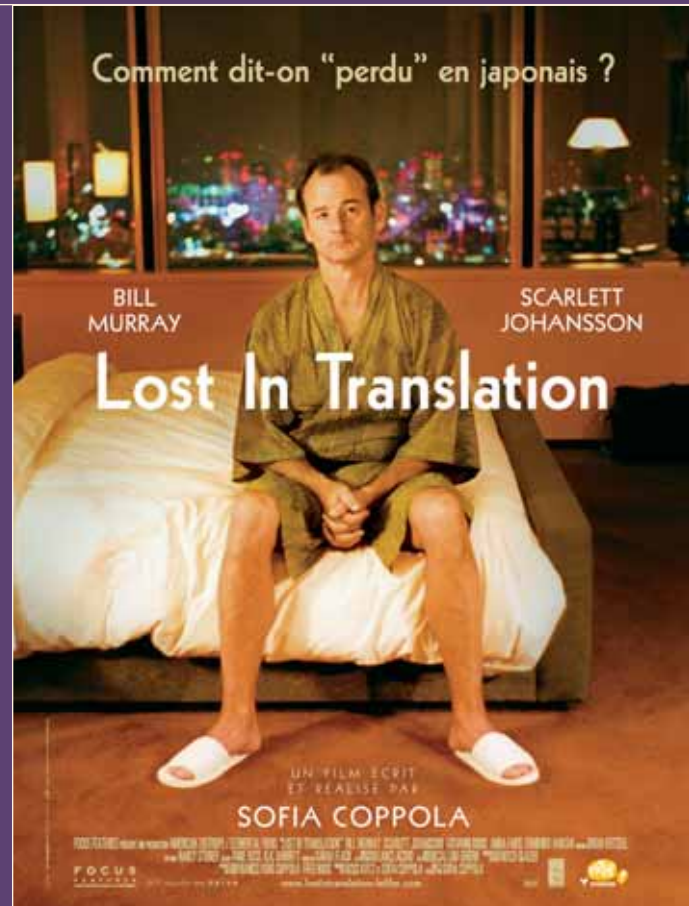
Just a Kiss

Meilleur film de l'Union européenne



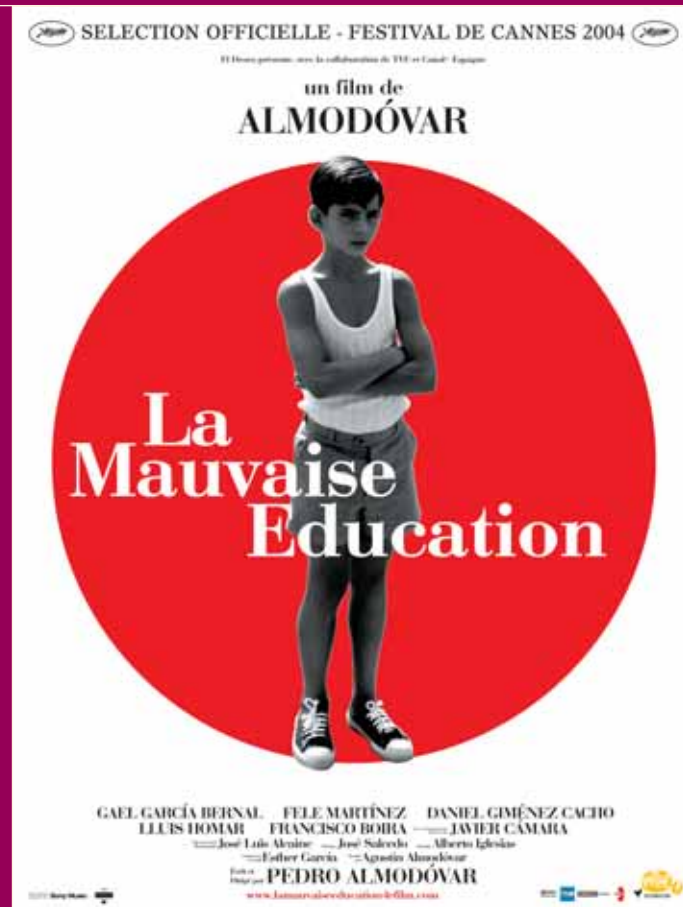
Lost in Translation

Lost in Translation
Meilleur film étranger



La mauvaise éducation

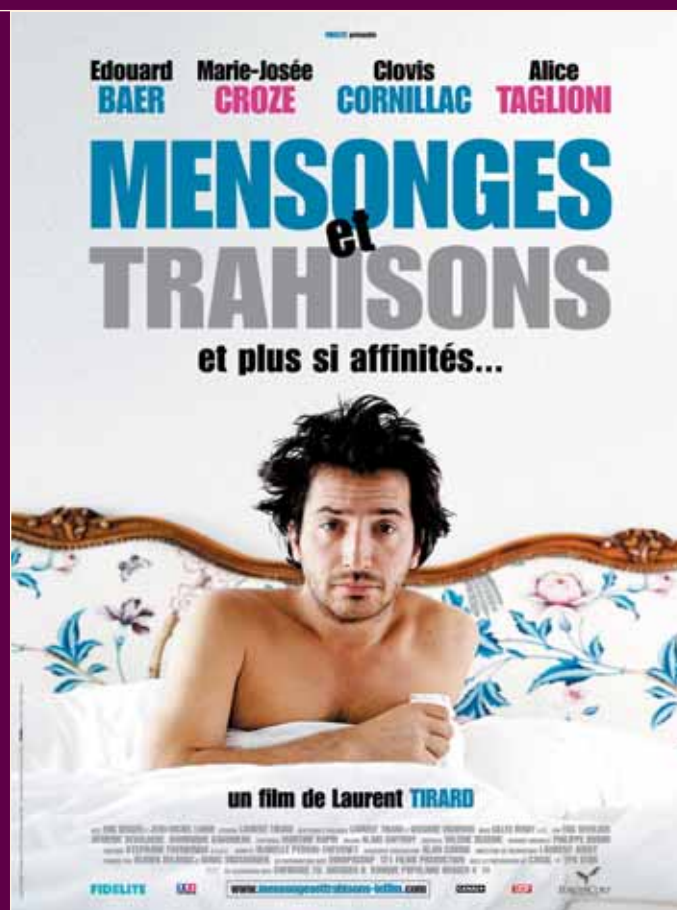
La mauvaise éducation
Meilleur film de l'Union européenne



Mensonges et trahisons et plus si affinités...

Clovis Cornillac

Meilleur acteur dans un second rôle



Mondovino

Mondovino

Meilleur film de l'Union européenne



Podium

Benoît Poelvoorde

Meilleur acteur

Jean-Paul Rouve

Meilleur acteur dans un second rôle

Julie Depardieu

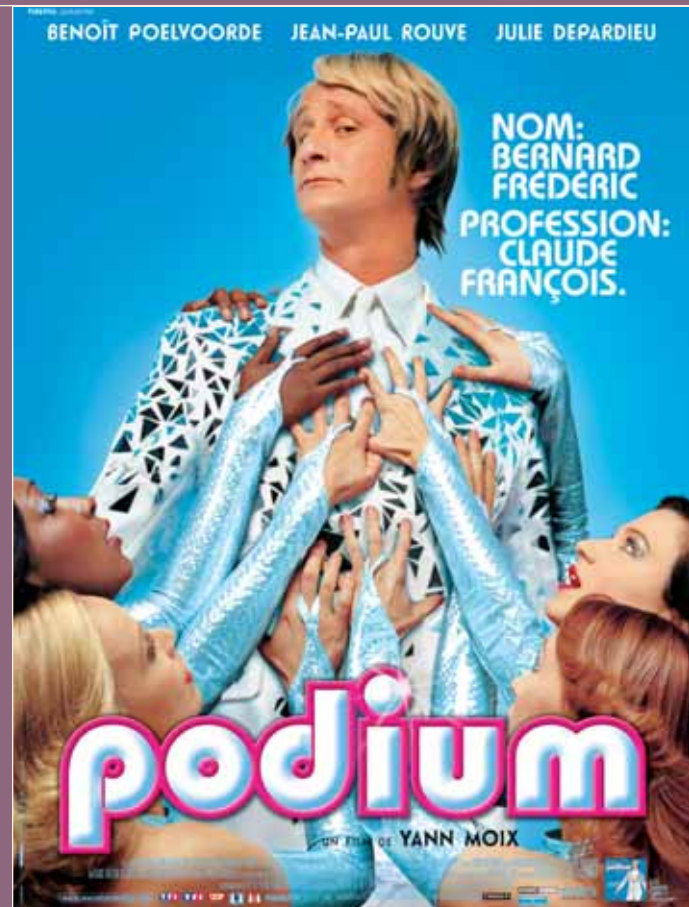
Meilleure actrice dans un second rôle

Podium

Meilleur premier film

Catherine Bouchard

Meilleurs costumes



Quand la mer monte...

Yolande Moreau
Meilleure actrice

Quand la mer monte...
Meilleur premier film



Rois et Reine

Mathieu Amalric
Meilleur acteur

Emmanuelle Devos
Meilleure actrice

Arnaud Desplechin
Meilleur réalisateur

Maurice Garrel
Meilleur acteur dans un second rôle

Rois et Reine
Meilleur film français

Magali Woch
Meilleur espoir féminin

Arnaud Desplechin
Roger Bohbot
Meilleur scénario original
ou adaptation



Le rôle de sa vie

Karin Viard
Meilleure actrice



Saraband

Saraband

Meilleur film de l'Union européenne



Les temps qui changent

Malik Zidi

Meilleur espoir masculin



36, quai des Orfèvres

Daniel Auteuil

Meilleur acteur

Olivier Marchal

Meilleur réalisateur

André Dussollier

Meilleur acteur dans un second rôle

Mylène Demongeot

Meilleure actrice dans un second rôle

36, quai des Orfèvres

Meilleur film français

Olivier Marchal

Franck Mancuso

Julien Rappeneau

Dominique Loiseau

Meilleur scénario original
ou adaptation

Pierre Mertens

François Maurel

Sylvain Lasseur

Joël Rangon

Meilleur son

Hachdé

Meilleur montage



Un long dimanche de fiançailles

Audrey Tautou

Meilleure actrice

Jean-Pierre Jeunet

Meilleur réalisateur

Marion Cotillard

Meilleure actrice dans un second rôle

Un long dimanche de fiançailles

Meilleur film français

Gaspard Ulliel

Meilleur espoir masculin

Jean-Pierre Jeunet

Guillaume Laurant

Meilleur scénario original ou adaptation

Angelo Badalamenti

Meilleure musique écrite pour un film

Bruno Delbonnel (A.F.C.)

Meilleure photo

Aline Bonetto

Meilleurs décors

Jean Umansky, Gérard Hardy,

Vincent Arnardi

Meilleur son

Madeline Fontaine

Meilleurs costumes

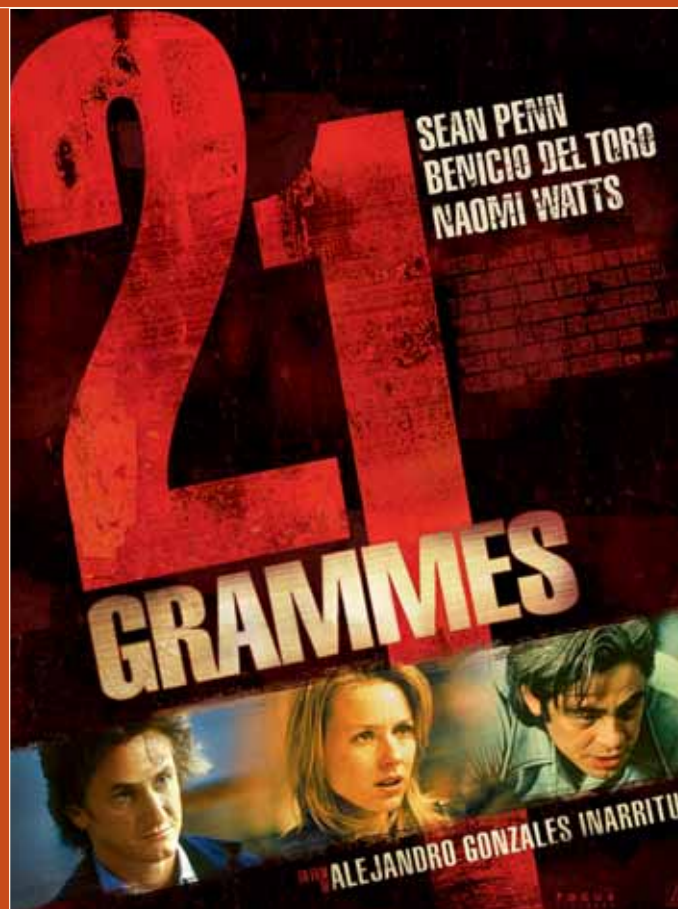
Hervé Schneid

Meilleur montage



21 grammes

21 grammes
Meilleur film étranger



La vie est un miracle

La vie est un miracle
Meilleur film de l'Union européenne



Violence des échanges en milieu tempéré

Jérémie Rénier
Meilleur espoir masculin

**Violence des échanges
en milieu tempéré**
Meilleur premier film



Courts-métrages

Cousines
réalisé par Lyes Salem



Hymne à la gazelle
réalisé par Stéphanie Duvivier



La méthode Bourchnikov
réalisé par Grégoire Sivan



Les parallèles
réalisé par Nicolas Saada





CHEZ ECLAIR VOS PROJETS SE DESSINENT BIEN !

Eclair dont l'histoire est liée à celle du cinéma depuis bientôt un siècle a toujours anticipé les besoins, en permanente évolution, de la profession.

Dans des domaines aussi variés que les Studios, la Post-production, le tirage des copies de Série 35 mm, la Vidéo et surtout aujourd'hui le Numérique et la conception de DVD, Eclair développe les technologies les plus innovantes pour maintenir la meilleure qualité de service.

Chez Eclair, la compétence des hommes et la performance des matériels les plus sophistiqués, n'ont pour objectif que la réussite de vos projets les plus créatifs.

ECLAIR
prend soin de votre image



8/16 avenue De Lattre de Tassigny
93800 Epinay-sur-Seine
Tél.: 01 49 40 59 00
Fax: 01 48 21 48 15
www.eclair.fr



PUREPASSION

La passion du cinéma a un nouveau nom.

Circuit A devient Screenvision France et rejoint le 1^{er} réseau mondial de régies cinéma.

Pour en savoir plus,
www.screenvision.fr

 **SCREENVISION**
... PUR CINÉMA

Partenaires et remerciements



Fouquet's

CHAMPS ELYSÉES

PARIS

Tél. 01 47 23 70 60

Marcel Pagnol y signa son premier contrat de cinéma.

Raimu en fit son bureau.

Le prix Louis Delluc est décerné chaque année dans un salon du premier étage.

C'est au rez-de-chaussée qu'a lieu tous les ans le dîner de gala des César.

C'est depuis plus d'un demi-siècle la maison du cinéma.



Groupe
Lucien Barrière

LES 29^e CÉSAR AU *Fouquet's*

Omar Sharif, César du meilleur acteur • Fanny Ardant, présidente de la 29^{ème} Cérémonie, et Valéria Bruni-Tedeschi
Denys Arcand, César du meilleur film, meilleur réalisateur et meilleur scénario



L'équipe du film "Les invasions barbares", César du meilleur film • Sylvie Testud, César de la meilleure actrice
• Micheline Presle, César d'honneur

Les partenaires officiels de l'Académie

L'Académie a souhaité réunir autour d'elle un certain nombre d'entreprises partenaires, fortement impliquées dans le monde du cinéma et désireuses d'associer leur image aux César.

Ce club de partenaires officiels réunit aujourd'hui cinq sociétés prestigieuses que l'Académie tient à remercier pour leur précieux soutien.

CHAUMET
PARIS



© DR

En devenant partenaire officiel de l'Académie des César, le joaillier Chaumet témoigne de son attachement au cinéma, à la créativité, à l'excellence. Une complicité légitime dans nos métiers d'Art.

Thierry Fritsch,
Président de Chaumet



© DR

Fidèle à son engagement dans le Cinéma, Orange est fière d'être associée, pour la première fois, à l'événement le plus prestigieux du cinéma français, l'Académie des César.

A cette occasion et grâce aux nouvelles technologies autour de la vidéo, Orange suivra l'actualité du Club de l'Académie des César en proposant à ses clients un contenu riche et exclusif, disponible sur le portail Orange world.

Didier Quillot,
Président de Orange France

Fouquet's



© DK

Les César ont 30 ans !

Et depuis 30 ans, le Fouquet's accueille la prestigieuse fête d'après cérémonie : c'est en ce lieu mythique que chacune de nos stars est venue un jour partager son émotion, célébrer sa consécration.

Quelle fierté pour moi de vous convier au Fouquet's pour fêter ces 30 ans ! Un partenariat aussi solide promet encore une longue et belle histoire. Bravo à vous tous qui faites la fierté du 7^{ème} art français. Que la fête commence !

Dominique Desseigne,
Président du Conseil de Surveillance du Groupe Lucien Barrière



© DK

Tsarine aime le cinéma.

Et si la marque a choisi de communiquer sur grand écran, c'est parce que nous avons la chance d'avoir une bouteille très particulière dont l'aspect torsadé est reconnaissable au premier coup d'oeil. Au delà de cet atout visuel, nous considérons le cinéma comme un art majeur alliant la créativité, l'élégance et le plaisir, tout comme notre champagne.

C'est donc avec une certaine fierté que nous sommes le partenaire des César 2005. Gageons qu'avec une coupe de Tsarine à la main, la soirée pétille, comme chaque année, de beauté et d'intelligence.

Philippe Baijot,
Président de Tsarine



RENAULT

Nés ensemble il y a plus d'un siècle, Renault, l'automobile et le cinéma sont inséparables. Et si les uns et les autres ont connu bien des révolutions, ils n'ont jamais cessé de nourrir nos rêves. Renault et le cinéma, c'est une histoire d'amour : un long, très long métrage qui n'est pas prêt de s'arrêter...

L'Académie des Arts et Techniques du Cinéma remercie toutes celles et tous ceux qui contribuent en coulisses à la réussite de la Cérémonie et tout particulièrement ses fidèles prestataires :



© DR

Groupe Transatlantic

Comme chaque année depuis maintenant cinq ans, nous participons au montage des images qui sont diffusées lors de la soirée des César. C'est notre manière à nous de rendre hommage au cinéma et à ses talents.

Le Groupe Transatlantic, avec ses 4 sociétés, Transatlantic Video, Digital Postproduction, Centreville Télévision et Medialab Technology, est l'un des principaux prestataires français de post-production.

Son savoir-faire couvre l'ensemble des domaines liés au traitement de l'image et du son (montage, effets spéciaux, mixage son, travaux de laboratoire vidéo, télécinéma et étalonnage, DVD, images de synthèse 3D, plateaux, etc.).

Traditionnellement orientées vers la télévision et la publicité, les activités du Groupe Transatlantic s'orientent aujourd'hui également vers le cinéma avec l'utilisation de plus en plus fréquente des technologies numériques (Haute Définition, effets spéciaux) dans le domaine du cinéma.

**Pierre de Rohan Chobot,
Président du Groupe Transatlantic**



© DR

Préférence Interactive

Cette année encore, Préférence Interactive offre aux invités du cocktail donné au Fouquet's à l'issue de la cérémonie une VHS de la Nuit des César.

Les cassettes seront enregistrées à Boulogne, dans les locaux de l'entreprise, en temps réel à partir du signal TV et acheminées par coursier dans des délais records, afin d'être distribuées dès la sortie du Fouquet's.

Préférence Interactive est aujourd'hui le seul prestataire capable d'une telle performance.

La société offre en effet ses services de duplication de cassettes vidéo, CD-Rom et DVD, de jour comme de nuit.

2005 sera l'année de la HD, pour toujours mettre les nouvelles technologies au service de vos images.

**Marie-Gaëlle Goumet et Christophe Mutti,
Présidents de Préférence Interactive**



GIVENCHY

le make up

Le maquillage des César est réalisé par GIVENCHY
Contact : Hélène Besnier 01 73 02 61 68

Règlement de l'Académie des Arts et Techniques du Cinéma

L'Académie des Arts et Techniques du Cinéma a pour but de récompenser les réalisations les plus remarquables du cinéma en leur conférant chaque année un trophée appelé « César » (d'après le nom du sculpteur qui en a réalisé la statuette), pour encourager la création de la cinématographie et attirer sur elle l'attention du public.

Les « César » sont attribués annuellement, à la fin du mois de février ou au début du mois de mars, à l'issue d'un vote des membres de l'Académie. Les « César » sont remis au cours d'une cérémonie, « la nuit des César », télédiffusée par Canal+.

Chapitre I

Article 1

Peuvent être membres de l'Académie des Arts et Techniques du Cinéma tous les professionnels du cinéma français en ayant expressément fait la demande par écrit auprès du Secrétariat Général de l'Association pour la Promotion du Cinéma, dont la candidature est soutenue par au moins deux parrains membres de l'Académie et remplissant selon la catégorie professionnelle à laquelle ils appartiennent les conditions suivantes :

- **Collège des Acteurs** : les personnes ayant contribué en qualité d'acteur ou d'actrice au cours des cinq années précédentes leur demande d'admission à au moins trois films cinématographiques de long métrage admis à concourir pour l'attribution du « César du meilleur film » (long métrage).

- **Collège des Réalisateurs** : les personnes titulaires d'une Carte d'Identité Professionnelle délivrée par le Centre National de la Cinématographie et ayant réalisé au cours des cinq années précédentes leur demande d'admission au moins deux films cinématographiques de long métrage admis à concourir pour l'attribution du « César du meilleur film » (long métrage).

- **Collège des Auteurs** : les personnes, scénaristes, co-scénaristes, ou dialoguistes ayant contribué, en cette qualité et au cours des cinq années précédentes la demande d'admission, à l'écriture d'au moins trois films de long métrage admis à concourir pour l'attribution du « César du meilleur film » (long métrage). Ainsi que les personnes, compositeurs de musique ayant contribué en cette qualité et au cours des cinq années précédentes la demande d'admission, à l'écriture de musiques originales pour la sonorisation d'au moins trois films de long métrage admis à concourir pour l'attribution du « César du meilleur film » (long métrage).

- **Collèges des Techniciens** : les personnes titulaires d'une Carte d'Identité Professionnelle délivrée par le Centre National de la Cinématographie et ayant contribué, au cours des cinq années précédentes leur demande d'admission, à la réalisation d'au moins trois films cinématographiques de long métrage admis à concourir pour l'attribution du « César du meilleur film » (long métrage), à l'un des postes suivants :

- Premier assistant réalisateur ;
- Directeur de Production ;

- Régisseur Général ;
- Directeur de la Photographie ;
- Chef décorateur ;
- Chef opérateur du son ;
- Chef monteur ;
- Chef maquilleur ;
- Chef mixeur ;
- Chef costumier ;
- Chef coiffeur ;
- Chef truquiste ;
- Scripte.

- **Collège des Producteurs** : Gérants, Présidents ou Directeurs Généraux de société de production de films de long et court métrage, titulaire d'une autorisation d'exercice délivrée par le Centre National de la Cinématographie et ayant participé en qualité de Producteur Délégué à la production de trois films de long métrage ou cinq films de court métrage au cours des cinq années précédentes l'année de la demande d'admission. Le Collège des Producteurs est en outre composé des Gérants, Président ou Directeur Généraux des sociétés, titulaires d'une autorisation d'exercice délivrée par le Centre National de la Cinématographie et ayant participé en qualité de coproducteur à la production de cinq films de long métrage au cours des cinq années précédentes l'année de la demande d'admission.

- **Collège des Distributeurs** : Gérants, Présidents ou Directeurs Généraux de société de distribution de films, titulaire d'une autorisation d'exercice délivrée par le Centre National de la Cinématographie et ayant distribué au cours des trois années précédentes l'année de la demande d'admission au moins trois films de long métrage admis à concourir pour l'attribution du « César du meilleur film » (long métrage).

- **Collège des Exportateurs et Courtiers en films** : Gérants, Présidents ou Directeurs Généraux d'une société d'exportation ou de courtage de films français titulaire d'une autorisation d'exercice délivrée par le Centre National de la Cinématographie et titulaire de mandats pour au moins cinq films admis à concourir pour l'attribution du « César du meilleur film » (long métrage) produits au cours des cinq années précédentes la demande d'admission.

- **Collège Industries Techniques** : Gérants, Présidents ou Directeurs Généraux d'une société des industries techniques titulaire d'une autorisation d'exercice délivrée par le Centre national de la Cinématographie et ayant contribué, au cours des trois années précédentes la demande d'admission, à la réalisation d'au moins cinq films admis à concourir pour l'attribution du « César du meilleur film » (long métrage).

- **Collège des Agents Artistiques** : personnes titulaires d'une Licence Artistique et représentant au moins trois membres de l'Académie des Arts et Techniques du Cinéma à la date de la demande d'admission.

- **Collège des Directeurs de Casting** : personnes ayant contribué en qualité de Directeur de Casting (inscription au générique), au cours des trois années précédentes la demande d'admission, à la réalisation d'au moins cinq films

admis à concourir pour l'attribution du « César du meilleur film » (long métrage).

- **Collège des Attachés de Presse** : attachés de presse indépendants ou responsables d'un département presse dans une société de distribution, ayant contribué en qualité d'attaché de presse, au cours des trois années précédentes la demande d'admission, à la promotion d'au moins cinq films admis à concourir pour l'attribution du « César du meilleur film » (long métrage).

- **Collège des exploitants de salles de cinéma** : L'Association pour la Promotion du Cinéma a donné mandat à la Fédération Nationale des Cinémas Français de gérer pour son compte le fichier des membres de l'Académie des Arts et Techniques du Cinéma relevant du Collège des exploitants de salles de cinéma. Ce mandat s'exercera dans le cadre des critères définis par l'Association, et pourront être membres au titre de ce Collège :

- Les présidents des syndicats professionnels du secteur de l'exploitation cinématographique ;
- Les membres représentatifs des branches professionnelles, comprenant notamment des représentants de la grande, de la moyenne et de la petite exploitation, ainsi que des représentants de la branche « Art et essai » ;
- Les membres des commissions de la Fédération.

Article 2

Sur proposition du Président ou du Secrétaire Général le Conseil d'Administration de l'Association pour la Promotion du Cinéma peut inviter certaines personnalités, professionnelles ou non professionnelles qui se sont signalées par leurs actions en faveur du cinéma, à faire une demande d'admission auprès du Secrétariat Général de l'Association. Ces personnalités deviendront membres à part entière de l'Académie après avoir retourné au Secrétariat Général de l'Académie le bulletin d'admission dûment complété et signé.

Article 3

Toutes les personnes ayant fait l'objet d'une nomination pour un « César » et ayant expressément et par écrit manifesté auprès du Secrétariat Général de l'Académie leur intérêt pour devenir membre de l'Académie, deviendront membres à part entière de l'Académie après avoir retourné au Secrétariat Général de l'Académie le bulletin d'admission dûment complété et signé.

Article 4

Afin de leur permettre de prendre part aux activités de l'Académie des Arts et Techniques du Cinéma et notamment au vote pour l'attribution des « César », les membres de l'Académie sont invités à faire part au Secrétariat Général de l'Académie de tout changement d'adresse.

Article 5

Dans le cadre des activités de l'Académie des Arts et Techniques du Cinéma et notamment de l'organisation du vote pour l'attribution des « César », certaines informations concernant les membres de l'Académie font l'objet d'un traitement automatisé. Conformément aux dispositions de la Loi n° 78-17 du 6 janvier

1978, les membres disposent d'un droit d'accès qu'ils peuvent exercer auprès de l'Académie.

La liste des membres de l'Académie ne peut être communiquée à quiconque en ferait la demande, y compris un membre de l'Académie. La liste ne peut être communiquée par l'Académie que dans le cadre de la réalisation de ses activités à des personnes ou sociétés ayant signé une clause de confidentialité. Les membres de l'Académie ne souhaitant plus prendre part aux activités de l'Académie et notamment au vote pour l'attribution des « César » doivent en faire la demande par lettre recommandée A/R, adressée au Secrétariat Général de l'Académie, 17-19 rue Lauriston à Paris (75116), au plus tard le 30 novembre de l'année précédentes une cérémonie de remise des « César ».

Chapitre II

Article 1

Un « César » est attribué chaque année dans chacune des différentes catégories suivantes :

- meilleur acteur ;
- meilleure actrice ;
- meilleur acteur dans un second rôle
- meilleure actrice dans un second rôle ;
- meilleur espoir féminin ;
- meilleur espoir masculin
- meilleur réalisateur ;
- meilleur film ;
- meilleur premier film ;
- meilleur scénario original ou adaptation ;
- meilleure musique écrite pour un film ;
- meilleurs décors ;
- meilleure photo ;
- meilleur son ;
- meilleur montage ;
- meilleurs costumes ;
- meilleur film de l'Union européenne ;
- meilleur film étranger ;
- meilleur court-métrage.

Article 2

Des « César » d'honneur peuvent être décernés chaque année, sur proposition du Président ou du Secrétaire Général de l'Académie des Arts et Techniques du Cinéma.

Article 3

A) Sont admis à concourir pour l'attribution du « César du meilleur Film » (long métrage) tous les films d'expression originale française, au sens de la réglementation française.

Pour pouvoir concourir ces films doivent avoir reçu l'agrément de production délivré par le Directeur Général du Centre National de la Cinématographie, et avoir obtenu un visa d'exploitation délivré par le Ministre de la Culture. Ces films doivent par ailleurs être sortis en salle entre le 1er janvier et le 31 décembre de l'année précédentes celle de la remise des « César » et avoir fait l'objet d'une exploitation commerciale pendant au moins une semaine dans au moins une salle de cinéma du secteur commercial de la région parisienne.

Sont également admis à concourir pour l'attribution du « César du meilleur film » (long métrage), les films français ayant obtenu un visa d'exploitation délivré par le Ministre de la Culture, ayant bénéficié du soutien financier à

l'industrie des programmes audiovisuels dans les conditions fixées par le décret du 2 février 1995, qui, à titre exceptionnel et dans le cadre du décret du 9 novembre 2001, ont obtenu l'agrément de distribution délivré par le Directeur Général du Centre National de la Cinématographie au plus tard le 31 décembre de l'année précédent celle de la remise des « César ». Ces films doivent par ailleurs être sortis en salle entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre de l'année précédant celle de la remise des « César » et avoir fait l'objet d'une exploitation commerciale pendant au moins une semaine dans au moins une salle de cinéma du secteur commercial de la région parisienne.

Toutefois, un film ne remplissant pas les conditions visées à l'article 3.A ci-dessus, mais dont les composantes artistiques et techniques sont majoritairement françaises, peut après étude par le Bureau de l'Académie des Arts et Techniques du Cinéma être admis à concourir pour l'attribution du « César du meilleur film » (long métrage).

B) Sont admis à concourir pour le « César du meilleur film de l'Union Européenne », les films produits ou coproduits majoritairement par un ou des producteurs établis dans les états de l'Union Européenne (Allemagne, Autriche, Belgique, Chypre, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République Tchèque, Royaume Uni, Slovaquie, Slovénie, Suède), ne remplissant pas les conditions d'éligibilité visées à l'Article 2- A ci-dessus et ne pouvant en conséquence concourir pour le « César du meilleur Film » (long métrage).

Ces films doivent par ailleurs avoir obtenu un visa d'exploitation délivré par le Ministre de la Culture, être sortis en salle entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre de l'année précédent celle de la remise des « César » et avoir fait l'objet d'une exploitation commerciale pendant au moins une semaine dans au moins une salle de cinéma du secteur commercial de la région parisienne.

C) Sont admis à concourir pour le « César du meilleur film étranger », les films ne remplissant pas les conditions de nationalité visées aux Articles 2-A et 2-B ci-dessus, et ayant obtenu un visa d'exploitation délivré par le Ministre de la Culture. Ces films doivent par ailleurs être sortis en salle entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre de l'année précédent celle de la remise des « César » et avoir fait l'objet d'une exploitation commerciale pendant au moins une semaine dans au moins une salle de cinéma du secteur commercial de la région parisienne.

D) Pour les « César » attribués à des personnes physiques, seules sont admises à concourir, les personnes ayant contribué pour chacune des catégories à la réalisation et à la production d'un film admis à concourir pour le « César du meilleur film ».

Toutefois, pour faciliter le vote du premier tour pour le « César du meilleur espoir féminin » et le « César du meilleur espoir masculin », le Comité des Directeurs de Casting propose aux membres de l'Académie, de façon indicative et non obligatoire, une présélection d'actrices et d'acteurs choisis à l'issue d'un vote préliminaire dudit Comité.

E) Sont admis à concourir pour le « César du

meilleur court-métrage », les douze films sélectionnés par le Comité Court Métrage de l'Académie des Arts et Techniques du Cinéma au cours d'un vote préliminaire.

Le Comité Court-métrage est composé de personnalités du monde du cinéma, membres de l'Académie des Arts et Techniques du Cinéma ayant de par leurs fonctions un accès privilégié et une connaissance particulière de la production des films de courts-métrages. La liste des membres du Collège Court-métrage est approuvée par le Conseil d'Administration de l'Association et déposée au secrétariat général de l'Association.

La sélection des douze films est faite parmi les films français :

- ayant, pour un format 35 mm, une longueur inférieure à 1 600 mètres, ou pour les oeuvres cinématographiques une durée de projection inférieure à une heure ;
- ayant obtenu un visa d'exploitation délivré par la Commission de Classification des Oeuvres Cinématographiques du Centre National de la Cinématographie entre le 1^{er} juillet 2003 et le 30 juin 2004.

La sélection des films se fait comme suit :

Chaque membre du comité court métrage choisit 12 films et classe chacun de ces films de manière décroissante : 12 points pour le premier, 11 pour le second... et ainsi de suite. Les 12 films ayant obtenus le plus de points sont sélectionnés. En cas d'ex-aequo, c'est le film ayant obtenu le plus de 1^{er} place (ou 2^e, 3^e, en cas d'égalité) qui est sélectionné. Si deux films arrivent à égalité au terme de cette procédure, les deux films sont considérés comme sélectionnés. Si plus de deux films arrivent à égalité au terme de cette procédure, un second tour de vote concernant les films ex-aequo, similaire au premier, est organisé.

F) Pour l'attribution du « César de la meilleure musique écrite pour un film », seules sont admises à concourir les personnes ayant créé spécifiquement pour un film admis à concourir pour le « César du meilleur film », une ou des compositions musicales avec ou sans paroles :

- dont la durée représente au moins 50 % de la durée totale de musique mixée à l'image ;
- dont la durée mixée à l'image est supérieure à 10 % de la durée totale du film ;
- dont la composition a été assurée par une ou deux personnes au plus, ou par un groupe de personnes constitué préalablement à la mise en production du film.

Le Bureau de l'Académie des Arts et Techniques du Cinéma se réserve un droit de dérogation pour le cas de musiques originales qui ne répondent pas strictement aux critères ci-dessus, mais dont le Bureau de l'Académie des Arts et Techniques du Cinéma aura estimé après étude qu'elles sont légitimes à concourir pour l'obtention du prix.

Article 4

À l'exception des « César d'honneur », les « César » sont attribués par un vote secret à deux tours des membres de l'Académie. Le vote se fait par correspondance. Les bulletins adressés à chaque membre à leur adresse personnelle par le Secrétaire Général de l'Académie sont, une fois remplis, envoyés directement à Monsieur Eric Crussard, Huisier de Justice à Paris, 16, rue du Pont Neuf à Paris (75001), dans une enveloppe numérotée prévue à cet effet, et déposé(e) sous son contrôle par un organisme spécialisé.

Le premier tour de vote détermine les « nominations », c'est-à-dire les personnes ou les films ayant obtenu, sous réserve des dispositions des articles 7 et 9, le plus grand nombre de suffrages. Les « nominations » sont au nombre de cinq dans chaque catégorie, ce nombre étant ramené à quatre pour le « César de la meilleure musique écrite pour un film » et le « César du meilleur court-métrage » et à trois pour le « César des meilleurs décors », le « César de la meilleure photo », le « César du meilleur son », le « César du meilleur montage » et le « César des meilleurs costumes ».

Le vote final détermine parmi les films et les personnes ayant obtenu une « nomination » à l'issue du premier tour, celui ou celle qui, obtenant le plus grand nombre de voix, se verra attribuer le « César ».

Article 5

A) Au premier tour de vote, l'ensemble des membres de l'Académie votent dans chaque catégorie.

Toutefois pour le « César des meilleurs décors », le « César de la meilleure photo », le « César du meilleur son », le « César du meilleur montage » et le « César des meilleurs costumes », seules les personnes membres des collèges Réalisateurs, Techniciens, Producteurs et Industries Techniques participent au vote.

B) Pour le scrutin final (deuxième tour), tous les membres de l'Académie sont admis à voter pour toutes les catégories.

Article 6

En même temps que les bulletins de vote pour le premier tour dit vote des « nominations », l'Académie adresse à tous ses membres une liste des films sortis au cours de l'année considérée, dite « Aide-mémoire ».

L'Aide-mémoire est un document papier, préparé par le Secrétaire Général de l'Association pour la Promotion du Cinéma, présentant :

- a) la liste des films admis à concourir pour le « César du meilleur film » ainsi que la liste des personnes ayant participé à la réalisation de ces films dans chacune des catégories des « César » ;
- b) la liste des « espoirs » susceptibles de recevoir le « César du meilleur espoir féminin » et le « César du meilleur espoir masculin » ;
- c) la liste des films admis à concourir pour le « César du film de la communauté européenne » sortis au cours de l'année de référence ;
- d) la liste des autres films sortis au cours de l'année de référence. L'Association pour la Promotion du Cinéma ne peut être tenue pour responsable des titres qui lui auraient échappé, ni de toute autre omission ou erreur figurant dans cette liste.

L'Académie adresse également à tous ses membres un DVD présentant les douze films admis à concourir pour le « César du meilleur court-métrage » et sélectionnés par le Collège Court Métrage de l'Académie des Arts et Techniques du Cinéma au cours du vote préliminaire.

Article 7

Nul ne peut faire l'objet de plus d'une « nomination » dans chaque catégorie. Celui qui fait l'objet de nominations pour plusieurs films ne peut concourir, pour le vote final, que pour le film pour lequel il ou elle aura obtenu le plus grand nombre de suffrages au premier tour. Si sur un bulletin de vote pour les nominations une personne est citée plus d'une fois pour le

même film, dans la même catégorie, elle ne sera créditée que d'une seule voix. Il en est de même pour un film.

Article 8

Dans le cas des oeuvres de collaboration, un « César » sera remis à chacun des co-signataires à condition qu'ils figurent au générique du film, et dans la limite de deux « César ».

Article 9

Les acteurs et les actrices peuvent être nommés, soit dans la catégorie « meilleur acteur » ou « meilleure actrice » soit dans la catégorie « meilleur acteur dans un second rôle » ou « meilleure actrice dans un second rôle ».

Si, à l'issue du premier tour, un acteur ou une actrice obtient, pour un même film, des voix dans la catégorie « meilleur acteur » ou « meilleure actrice » et dans la catégorie « meilleur acteur dans un second rôle » ou « meilleure actrice dans un second rôle », il ou elle sera nommé pour la catégorie dans laquelle il ou elle aura obtenu le pourcentage de vote le plus important, à condition que le pourcentage obtenu dans cette catégorie lui permette d'être classé dans les cinq premiers.

En revanche, si un acteur ou une actrice reçoit suffisamment de voix pour être nommé dans la catégorie « meilleur acteur » ou « meilleure actrice » pour un film et dans la catégorie « meilleur acteur dans un second rôle » ou « meilleure actrice dans un second rôle » pour un autre film, il ou elle sera nommé dans les deux catégories, à condition qu'il ou elle ait obtenu pour chaque film suffisamment de voix pour être classé dans les cinq premiers de chaque catégorie.

Si un acteur ou une actrice reçoit suffisamment de voix pour être nommé dans la catégorie « meilleur acteur » ou « meilleure actrice » pour deux films différents et dans la catégorie « meilleur acteur dans un second rôle » ou « meilleure actrice dans un second rôle » pour deux films différents, il ou elle sera nommé deux fois dans la même catégorie pour deux films différents, à condition qu'il ou elle ait obtenu pour chaque film suffisamment de voix pour être classé dans les cinq premiers de chaque catégorie.

Si un acteur ou une actrice reçoit suffisamment de voix pour être nommé dans la catégorie « meilleur espoir masculin » ou « meilleur espoir féminin » pour un film, il ou elle peut être nommé pour le même rôle dans la catégorie « meilleur acteur » ou « meilleure actrice » pour un film et dans la catégorie « meilleur acteur dans un second rôle » ou « meilleure actrice dans un second rôle » pour un film, à condition qu'il ou elle ait obtenu pour chaque film suffisamment de voix pour être classé dans les cinq premiers de chaque catégorie.

Article 10

Le « César du meilleur film » est remis au producteur délégué du film. Un « César » sera également remis au réalisateur de ce film, sauf si celui-ci a obtenu le « César du meilleur réalisateur » pour le même film. Dans le cas où, au producteur du meilleur film s'ajoutent un ou plusieurs coproducteurs, celui-ci ou ceux-ci pourront se faire délivrer un « César », sous réserve d'en acquitter le coût, sur présentation de la facture du fondeur.

Remerciements

Partenaires officiels :

Chaumet
Orange
Le Fouquet's
Tsarine – Chanoine Frères
Renault

Annonces :

Yves Saint-Laurent Parfums
Dessange
Arte
Dolby Laboratories
Eclair
Europe 1
France Télévisions
Gaumont
Givenchy
Jet Fly
Pathé
Quinta Communications
Screenvision
StudioCanal
UGC

Prestataires techniques :

Groupe Transatlantic
Préférence Interactive
Allociné

Partenaires court-métrage :

CMC
MPO
La SACD

Les distributeurs, producteurs et ayants droit qui ont eu l'amabilité de nous autoriser à diffuser les extraits des films :

Agat Films et Cie
AJ Films
ARP Sélection
Artédis
Bac Films
Columbia Pictures

2003 Productions
Diaphana Distribution
Disney Enterprises, Inc.
Elefilm
Eurisma
Europacorp Distribution
Fidélité
Fildebroc S.A.
Galatée Films
Gaumont
Gemini Films
Les Films A4
Les Films du Kiosque
Les Films du Losange
M.D.P.
Mars Distribution
MGM Home Entertainment, LLC.
MK2
Noé Productions
Nord-Ouest Production
Ognon Pictures
Pan Européenne Production
Pathé Distribution
Productions de la Guéville
Pyramide
Quinta Communications
Rectangle Productions
Rezo Films
Sombrero Productions
Sony Pictures France - SNC
Studio Canal Image
TF1 International
TS Productions
Twentieth Century Fox
UGC YM
United International Pictures
Warner Bros. France
Warner Bros. International TV
Why Not Productions

Compte tenu des délais d'impression, certains ayants droit n'ont pu être cités. Nous tenons cependant à les remercier.

Tous ceux qui ont participé au succès de cette soirée :

Agence ABACA
Agence Angeli
Agence H&K
Agence Philippe Quaisse
Agence SIPA
Valérie Alzy
Ambassador
Anne-Sophie Aparis
At Large
Véronique Auriol
Sophie Bataille
Alain Bardouleau
Ateliers Bocquel
Barbara Wülfken, Alice Chireux, Bénédicte Szczurek et toute l'équipe de l'Atelier des Giboulées
Annuaire Bellefaye
Le Bistrot de l'Etoile
Jean-Luc Blouet
Hélène Boisson
Valérie Boukobza
Suzanne Bourgade
Nicolas Brault
Guillhem Brémond
Myriam Bruguère
Nathalie Ferenzi, Cabinet Francis Louche
Nicole Canetti
Marie Carbonnel
Bertrand Chalon
Isabelle Chaperon
Marc-Antoine Chaumien
Jordane Chouzenoux
Rosalie Cimino
Le comité présélection court-métrage
Le comité présélection espoirs
Corbis
Charles Cravenne
Maître Eric Crussard et toute son équipe
Michèle Darmon
Agathe Déchelette
Dominique Dedise

Bastien Duval
Sylvie Duval
Eric Riewer, Ecole des Gobelins
Laboratoire Photographique EPI
Jean-Maurice Esparbes
David Naegel, Eve & Zoa
Samuel Faure
FNCF
Olivia Gaudet
Corinne Garcia
Jérôme Grou-Radenez, Global Rouge
François Guerrar
Olivier Guigues
Anne Hermeline
Danièle Heymann
Sophie Kontzler
Véronique Leloy, Sylvie Da Silva, IDF Logistique
Sylvie Lancrenon
Maryse Lemestique
Hervé Le Phuez
Michel Leydier
Delphine Morelle
Leslie Neufeld
Alexandra Néri
Alexandra Ouzilleau
Pascalito
Jean-Marie Périer
Régine Perron
Nicole Petit
Laurent Renard
Jean-Claude Rohmer
Alexis Rubinowicz
Maurice Pham, SACEM
Alexandra Schamis
Jean-Pierre Brossmann et toute l'équipe du Théâtre du Châtelet
Lionel Vermeille
Sophie Vesoul
Grégory Weill
Jean-David Zerdoun